

Seule la mobilisation pourra stopper le soutien des dirigeants impérialistes à ce génocide

Les images de Gaza sont chaque jour plus insoutenables. Les horreurs qu'inflige le régime de Netanyahu à une population civile désarmée relèvent du crime contre l'humanité qui vise à faire disparaître le peuple palestinien. Un « génocide en direct », dit Amnesty International, contre lequel nous, travailleurs, nous devons et nous pouvons agir !

Les larmes de crocodile n'arrêtent pas les massacres

Le Canada, la France et la Grande-Bretagne ont publié un communiqué commun pour dénoncer les « actes honteux du gouvernement Netanyahu ». Mais 40 % des importations israéliennes viennent d'Europe, dans le cadre d'un accord commercial. Le 20 mai l'Union européenne a annoncé « vérifier » si Israël respecte « toutes les dispositions de l'accord, fondées sur le respect des droits de l'homme ». Qu'y a-t-il à vérifier, lorsque chaque jour des dizaines d'enfants, de femmes et d'hommes meurent sous les bombes, ou de faim à cause du blocus imposé par l'armée israélienne ? Pendant le génocide, le commerce continue, y compris celui des armes. Les États-Unis ont annoncé fin avril la livraison de plus de 3 000 nouvelles bombes à larguer sur Gaza. La France n'est pas en reste, qui livre des composants militaires indispensables aux armements israéliens.

Honte à Macron qui continue de criminaliser le soutien à la Palestine !

Quoi qu'ils en disent, les États impérialistes continuent de soutenir Israël car, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, il est l'un de leurs gendarmes dans cette partie du monde, prêt à intervenir contre les peuples qui se révoltent contre l'ordre capitaliste dans la région.

Voilà pourquoi Macron réprime celles et ceux qui expriment leur solidarité avec le peuple palestinien. Après la menace de dissoudre l'association Urgence Palestine qui organise les manifestations, c'est une enseignante du lycée de Sens qui est suspendue pour avoir organisé une minute de silence pour Gaza ! Honte ! Honte à ce gouvernement qui couvre les génocidaires et réprime ceux qui dénoncent ce massacre !

Pour détourner l'attention et flatter le racisme, Retailleau fait grand bruit autour d'un rapport sur le présumé « entrisme des Frères musulmans » en France. Rapport qui pointe en réalité le déclin de ce mouvement. Mais qui parle de « l'entrisme » des soutiens aux génocidaires du gouvernement Netanyahu, depuis les plateaux de CNews jusqu'au plus haut sommet de l'État ? Contre tous les poisons racistes, contre l'antisémitisme comme l'islamophobie, contre les amalgames haineux du pouvoir, unissons nos forces pour dire qu'à Gaza, c'est toute l'humanité qu'on assassine !

Amplifions la mobilisation pour exiger la fin du soutien au génocide !

Si Macron et Starmer critiquent aujourd'hui Netanyahu en paroles, c'est parce qu'ils craignent que sa guerre contre tous les peuples de la région déstabilise les dictatures arabes complices et déclenche des révoltes populaires en Jordanie, au Liban, en Syrie ou en Égypte. C'est tout ce qu'on peut souhaiter... et nous pouvons y contribuer ici en montrant que les génocidaires et leurs complices n'agissent pas en notre nom, pas au nom des classes populaires !

En Israël même, les manifestations continuent : des centaines d'Israéliens se sont rendus sur la frontière avec Gaza pour exiger la fin des bombardements, brandissant des panneaux « Palestinian lives matter ». Aux États-Unis, la présidente de l'université de Columbia a été huée par des centaines d'étudiants criant « Free Palestine » et « Free Mahmoud », cet étudiant palestinien arrêté pour avoir manifesté en soutien à la Palestine. À la Haye, plus de 100 000 personnes ont manifesté pour exiger la rupture des relations avec Israël.

Oui, c'est bien la seule chose qui permettra de mettre un terme à ce génocide : poursuivre et amplifier la mobilisation pour stopper le soutien de nos gouvernements à l'État israélien !

Quand l'État freine des quatre fers

Votée à l'unanimité au Sénat en 2023, puis à la quasi-unanimité à l'Assemblée nationale en janvier 2025, la loi du 29 janvier 2025 instaurant un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé devait marquer un tournant : enfin les politiques comprenaient que le soin ça ne peut pas être « vite fait, bien fait ». Le lien entre ratios infirmiers-patients et santé des malades est établi depuis de longtemps et, au-delà de la simple logique, confirmé par des études internationales. Les hôpitaux dotés de ratios adéquats enregistrent moins d'infections, de réhospitalisations et d'arrêts cardiaques.

Mais depuis ce vote, rien n'a changé ! La Haute Autorité de Santé, pourtant désignée par le texte pour élaborer les recommandations sur les futurs ratios, n'a toujours pas été saisie par le ministère de la Santé. Aucun texte de cadrage ni calendrier de mise en application de cette loi... Et pour cause ! Cela nécessiterait aussi des embauches pour assurer un nombre de soignants minimum par patient et là, quand il faut sortir le chéquier, le ministère de la santé a visiblement perdu son stylo.

Menaces et insultes racistes envers un médecin en Vendée

Pour la deuxième fois en 6 mois, un médecin généraliste de la commune de l'Aiguillon-la-Presqu'Ile a retrouvé devant chez lui un pot de rillettes rempli de merde... Il avait déjà reçu de la charcuterie mélangée à des excréments dans sa boîte aux lettres en décembre. La petite commune de Vendée comte 3000 habitants et avait été longtemps sans médecin, jusqu'à ce que ce généraliste s'y installe. Mais certains, lâches et racistes, préféreraient le voir partir car il a un nom de famille arabe et jouent donc la carte de l'intimidation anonyme. Avec des gens comme Retailleau au gouvernement, les petits racistes se sentent poussés des ailes... mais ils restent des mouches à merde !

Les calculs sont pas bons !

Les hôpitaux publics ont connu une dégradation de leurs comptes financiers "sans précédent" en 2023, avec un déficit global qui a atteint 2,4 milliards d'euros, soit plus d'un milliard de plus qu'en 2022. La cause d'un tel déficit ? "Cette très nette détérioration s'explique notamment par la sortie progressive des dispositifs exceptionnels de soutien pour faire face à la crise sanitaire", explique la Drees (le service statistique du ministère de la santé). Et il faut y ajouter l'inflation qui entraîne une montée des prix des fournitures médicales et des médicaments... Plutôt que de retirer les « dispositifs exceptionnels » de l'époque du COVID, rendons les permanents !

À l'IHU de Strasbourg : « le pognon avant les patients » ?!

Selon une enquête publiée par *Le Point* qui jette une lumière crue sur les dérives de gouvernance à l'Institut de chirurgie guidée par l'image (IHU) de Strasbourg, des examens d'imagerie de patients cancéreux auraient été annulés au profit d'IRM réalisées sur des cochons et un cadavre, pour le compte d'entreprises de recherche privées française et allemande dans le cadre de contrats privés.

Plusieurs patients dont l'IRM a été reporté sont pourtant à un stade de cancer avancé !

La recherche est une bonne chose mais elle ne peut pas se faire aux dépends des patients et des urgences ! Philippe Amiel, président du comité Éthique et cancer et du collège de déontologie de l'Inserm, interrogé par *Le Point*, commente : « *On n'attend pas d'un établissement de santé qu'il priorise les cochons sur les malades. C'est une faute d'humanité par défaut de bienfaisance.* »

L'égalité face aux soins est un mythe !

Selon un rapport de Claire Hédon, Défenseure des droits, les femmes, les personnes d'origine étrangère, en situation de handicap ou en grande précarité subissent des discriminations dans l'accès aux soins : douleurs minimisées, refus de prise en charge ou actes non consentis. Officiellement, le refus de soins n'est autorisé que dans des cas bien précis (compétences, surcharge, violences). Mais sur le terrain, les écarts sont nombreux. Le rapport pointe aussi le « syndrome méditerranéen », préjugé raciste qui conduit à sous-estimer les douleurs des patients nord-africains ou noirs. Avec parfois des drames à la clé. Et en tête de cortège : les femmes, toujours en 1ère ligne du mépris.

Pourquoi les Taxis sont-ils en grève ?

Blocage des aéroports, opérations escargot... Depuis le 19 mai, les chauffeurs de taxi se mobilisent contre la nouvelle convention qui encadre les transports sanitaires. Les taxis conventionnés assurent le transport des patients, puis sont remboursés par la Sécurité sociale. La nouvelle convention va réduire ce remboursement, en ne rémunérant plus les retours à vide, ni les temps d'attente. Cette nouvelle règle impacte notamment les zones rurales, où les taxis ont peu de chance d'éviter un retour à vide (perte de revenu de 25 à 30 % selon les organisations professionnelles), voire l'abandon de l'activité dans certains cas. Comme d'habitude, l'État cherche les économies sur le dos des services utiles à la population. Il n'en reste pas moins que le service de transport sanitaire devrait être public, car, aujourd'hui en partie privé, il participe surtout à l'enrichissement des compagnies de taxis, pas aux petits taxis individuels.